



Communiqué de presse Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Luxembourg, le 30 octobre 2023

Le salon du mariage à Luxembourg

Le week-end à venir marque l'ouverture du Salon du Mariage à Luxexpo the Box, prévu les 4 et 5 novembre. Ce salon réunira de nombreux exposants en provenance du Luxembourg, de la Belgique, de la France et de l'Allemagne, prêts à offrir aux futurs mariés une expérience de rêve. L'occasion idéale pour le Centre Européen des Consommateurs (CEC) Luxembourg de rappeler quelques conseils essentiels visant à garantir que le plus beau jour de la vie des mariés ne se transforme pas en un cauchemar.

1) Pas de droit de rétractation

En achetant sur une foire ou dans un salon, vous n'avez pas de droit de rétractation, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas changer d'avis après avoir signé le contrat. Cette règle connaît quelques exceptions, mais ce sont des exceptions limitées et complexes. Il faut donc partir du principe qu'il n'y a pas de droit de rétractation pour un achat dans une foire ou sur un salon. **Tout contrat signé est un engagement ferme et définitif.**

2) Achat sur internet

Si vous envisagez de vous procurer des brochures ou des documents d'information sur la foire, mais que vous privilégiez la commande en ligne, il est important de rester vigilant. En effet, pour les achats en ligne, vous bénéficiez en principe d'un délai de rétractation de 14 jours. Mais **ce n'est pas le cas pour les biens personnalisés et faits sur mesure**. Or justement, les produits commandés pour un mariage le sont souvent (robe créée par un couturier, dragées avec le nom ou les initiales ou encore une bague gravée, par exemple).

3) Annulation de prestations

Il arrive parfois que tout ne se passe pas comme prévu. Il est à noter que les contrats avec les prestataires (traiteur, wedding-planner, photographe, etc.) restent valables malgré une possible annulation du mariage. En cas d'annulation, des pénalités peuvent s'appliquer en fonction des conditions du contrat. **Lisez donc bien le contrat avant de signer.**

À propos de nous – www.cecluxembourg.lu

Le Centre Européen des Consommateurs GIE Luxembourg (CEC Luxembourg) fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union européenne, ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centres Network – ECC-Net). Le réseau des CEC coopère également avec le Centre International des Consommateurs au Royaume-Uni. Nous informons les consommateurs à propos du droit européen de la consommation et les assistons dans le règlement de litiges de consommation à caractère transfrontalier. Le CEC Luxembourg est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'État luxembourgeois (Ministère de la Protection des consommateurs) ainsi que par l'ULC. Nos services sont gratuits.

Co-funded by the
European Union



Aide et conseil pour
les consommateurs
en Europe
ECC-Net
Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

Contact Presse

Cédric Arnasalon, Juriste au [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](#)

Mail : arnasalon@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 268 464 603 ou +352 621 408 974

Kevin Wiseler, Juriste au [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](#)

Mail : wiseler@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 268 464 609 ou +352 621 483 917